

Publié le 5 juillet 2012

Un séminaire interrégional pour faire le point sur la gamme Epl

« La Gamme Epl et son développement » tel était le thème du séminaire proposé par les Fédérations régionales Pays de la Loire-Bretagne, Centre et Poitou-Charentes organisé le 29 juin à l'Abbaye de Fontevraud.

Plus d'une quarantaine de dirigeants d'Epl, élus et directeurs, ont participé à ce séminaire dont la matinée présidée par **Daniel Raoul**, sénateur de Maine-et-Loire, président de la Commission des Affaires économiques du Sénat et auteur de la proposition de loi sur les Spl, a été consacrée à un premier retour d'expériences sur la Spl et à un débat sur l'élargissement de la gamme Epl au PPPI ou Sem contrat. Cette 1re partie a également permis de revenir sur trois scénarios constatés depuis la promulgation de la loi : la création ex nihilo, la transformation d'une structure, l'adossement à une structure existante ainsi que le cas particulier du tourisme. Pour cela, trois cas pratiques ont été présentés : • La gestion d'un [office de tourisme en Spl](#) par **Philippe Lacaille**, DGS et **Fabienne Garon**, chargée de mission – Tours Plus • La constitution d'un groupe virtuel autour d'une Sem par **Michel Ballarini**, directeur général de la [Sodemel](#) • La transformation d'une Sem de services en Spl par **Mélanie Rouault**, directrice opérationnelle de la Spl [Saumur Agglo Bus](#) En 2e partie, sur un benchmark européen à travers la présentation de l'étude « La Ville et ses entreprises : les modes de gouvernance en Europe » par **Hugo Richard**, responsable Europe et relations internationales de la FedEpl et un retour sur les modes de coopération entre Epl (GIE, Filiales, etc.). Les modes de coopération ont été analysés à travers le prisme comptable puisque la clôture des comptes 2011 correspondait véritablement à la 1re année d'exercice de ces structures. C'est ainsi que **Sébastien Franchi**, expert comptable associé chez Sémaphores, est revenu sur les GIE et leur intégration dans des montages d'une complexité croissante pour répondre à la demande d'opérateur multi-activités que les collectivités tendent à encourager.

À télécharger

- [Seminaire_Fontevraud_29_06.pdf](#)